



16ème législature

Question N° : 5794	De Mme Virginie Duby-Muller (Les Républicains - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Ville et logement		Ministère attributaire > Logement
Rubrique >logement	Tête d'analyse >Mal-logement en France et situation des mères monoparentales	Analyse > Mal-logement en France et situation des mères monoparentales.
Question publiée au JO le : 21/02/2023 Date de changement d'attribution : 09/04/2024 Date de renouvellement : 13/06/2023 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé de la ville et du logement sur le sexisme face au logement, suite au dernier rapport de la fondation Abbé Pierre. Alors que les femmes célibataires représentent 81 % des familles monoparentales, 40 % des mères célibataires avec un enfant sont fragilisées par rapport au logement et passant à 45 et 59 % avec respectivement deux et trois enfants à charge. Ainsi, si 20 % du total des ménages sont fragilisés par rapport au logement, il semblerait que les femmes soient, du fait de leur sexe, particulièrement touchées sur cette question. Il s'avèrerait que cette problématique ait un caractère multidimensionnel et plurisectoriel, restant néanmoins fortement corrélé aux revenus salariaux des femmes qui restent inférieurs en moyenne de 22 % par rapport aux hommes, les mettant plus facilement dans une situation de précarité et donc de mal logement. Aussi, elle souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur le sujet et savoir quelles dispositions peuvent être mises en place pour améliorer les conditions d'hébergement des mères monoparentales.